

Réunion du 2 mars 2026

Objet : Prolongation durée de l'Autorisation de Programme et ventilation des crédits de paiement

Pour rappel, l'assemblée délibérante a voté une autorisation de programme (AP) 2017-2021 "réseau THD" d'un montant de 217 540 301,41€ qui se présente aujourd'hui comme suit :

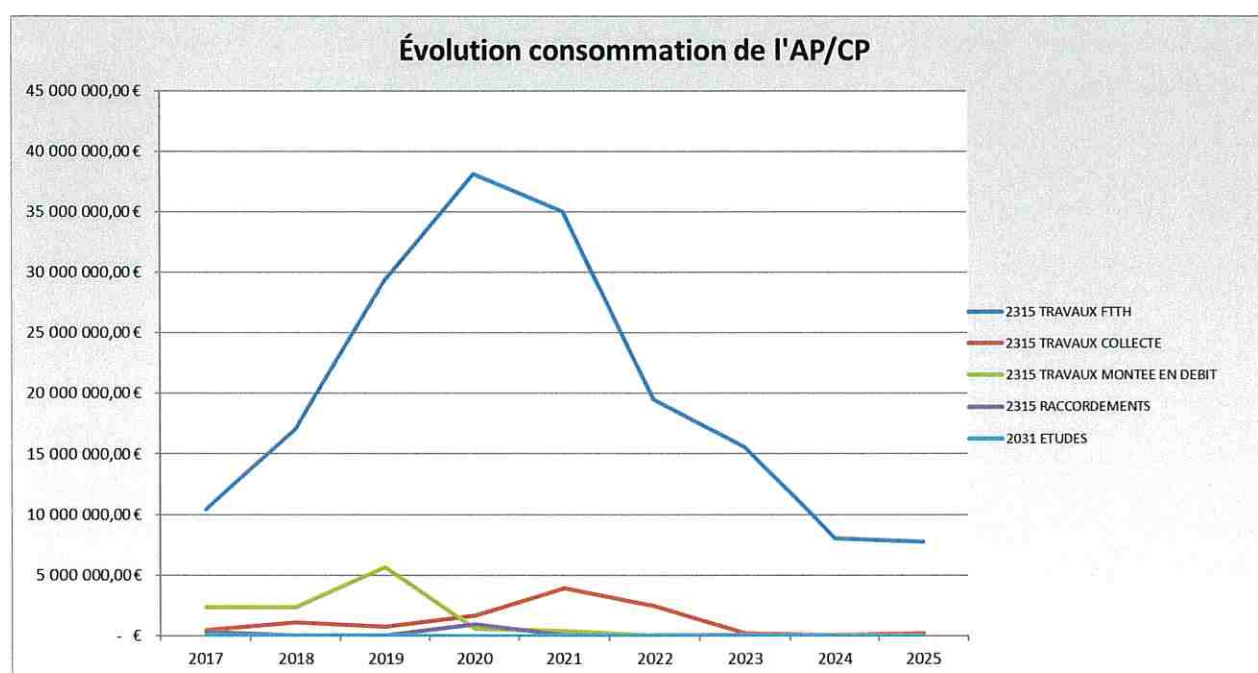
NATURE	Autorisation de programme		Crédits de paiement							
	TOTAL	2017 réalisé	2018 réalisé	2019 réalisé	2020 réalisé	2021 réalisé	2022 réalisé	2023 réalisé	2024 réalisé	2025 réalisé
2315 TRAVAUX FTTH	191 372 880,68 €	10 397 239,70 €	17 025 674,08 €	29 307 662,08 €	38 120 981,73 €	35 055 060,33 €	19 465 838,91 €	15 539 173,76 €	8 007 469,62 €	7 727 443,76 €
2315 TRAVAUX COLLECTE	12 080 000,00 €	476 723,17 €	1 071 366,57 €	746 644,16 €	1 637 998,51 €	3 900 753,00 €	2 416 470,69 €	160 032,78 €		197 061,07 €
2315 TRAVAUX MONTEE EN DEBIT	13 403 855,73 €	2 317 564,32 €	2 313 333,93 €	5 645 060,10 €	551 582,08 €	387 804,72 €				
2315 RACCORDEMENTS	230 000,00 €	287 750,00 €			945 900,00 €	3 500,00 €	28 500,00 €			
2031 ETUDES	453 565,00 €	2 880,00 €	54 875,00 €	27 875,00 €						
	217 540 301,41 €	13 482 157,19 €	20 465 249,58 €	35 727 241,34 €	41 256 462,32 €	39 347 118,05 €	21 910 809,60 €	15 699 206,54 €	8 007 469,62 €	7 924 504,83 €
	217 540 301,41 €									

Compte tenu de l'état de facturation du marché 2016-003 lot 1 ayant pour titulaire Orange, il est proposé de prolonger la durée de l'AP jusqu'en 2026 en vue d'un éventuel glissement de facturation.

En 2025, les crédits de paiement non consommés s'élèvent à 13 720 082,34€. Il convient de les reporter sur l'exercice 2026 pour les besoins de financement sur cet exercice.

Ainsi :

NATURE	Autorisation de programme	Crédits de paiement									
	TOTAL	2017 réalisé	2018 réalisé	2019 réalisé	2020 réalisé	2021 réalisé	2022 réalisé	2023 réalisé	2024 réalisé	2025 réalisé	2026 prévisionnel
2315 TRAVAUX FTTH	191 372 880,68 €	10 397 239,70 €	17 025 674,08 €	29 307 662,08 €	38 120 981,73 €	35 055 060,33 €	19 465 838,91 €	15 539 173,76 €	8 007 469,62 €	7 727 443,76 €	4 500 000,00 €
2315 TRAVAUX COLLECTE	12 080 000,00 €	476 723,17 €	1 071 366,57 €	746 644,16 €	1 637 998,51 €	3 900 753,00 €	2 416 470,69 €	160 032,78 €		197 061,07 €	9 220 082,34 €
2315 TRAVAUX MONTEE EN DEBIT	13 403 855,73 €	2 317 564,32 €	2 313 333,93 €	5 645 060,10 €	551 582,08 €	387 804,72 €					
2315 RACCORDEMENTS	230 000,00 €	287 750,00 €			945 900,00 €	3 500,00 €	28 500,00 €				
2031 ETUDES	453 565,00 €	2 880,00 €	54 875,00 €	27 875,00 €							
	217 540 301,41 €	13 482 157,19 €	20 465 249,58 €	35 727 241,34 €	41 256 462,32 €	39 347 118,05 €	21 910 809,60 €	15 699 206,54 €	8 007 469,62 €	7 924 504,83 €	13 720 082,34 €
	217 540 301,41 €										



Il est proposé aux membres du comité syndical d'approuver la délibération suivante :

Délibération n°2026-019

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Réunion du 2 mars 2026

Objet : Prolongation durée de l'Autorisation de
Programme et ventilation des crédits de paiement

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Vu la délibération 2014-020 relatif à l'autorisation de programme et des crédits de paiement pour le déploiement d'un réseau Très Haut Débit sur le territoire du syndicat mixte ;

Vu la délibération 2016-007 relatif à l'autorisation de programme et des crédits de paiement pour le déploiement d'un réseau Très Haut Débit sur le territoire du syndicat mixte ;

Vu la délibération 2017-005 relatif à l'autorisation de programme et des crédits de paiement pour le déploiement d'un réseau Très Haut Débit sur le territoire du syndicat mixte ;

Vu la délibération 2020-017 relatif à l'autorisation de programme et des crédits de paiement pour le déploiement d'un réseau Très Haut Débit sur le territoire du syndicat mixte ;

Vu la délibération 2023-018 relatif à l'autorisation de programme et des crédits de paiement pour le déploiement d'un réseau Très Haut Débit sur le territoire du syndicat mixte ;

Vu la délibération 2025-016 relatif à l'autorisation de programme et des crédits de paiement pour le déploiement d'un réseau Très Haut Débit sur le territoire du syndicat mixte ;

Le Comité syndical, réuni le 2 mars 2026 en visio conférence,

Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique

CCI Work - 215 route de Paris - 27000 ÉVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Courriel : contact@enn27.fr

Le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le présent rapport de Monsieur le Président d'Eure Normandie Numérique relatif à la prolongation de la durée de l'autorisation de programme et la ventilation des crédits de paiements ;
- D'approuver la prolongation de la durée de l'autorisation de programme et la ventilation des crédits de paiements jusqu'en 2026.

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 13
- Collège Conseil Départemental : 6
- Collège Conseil Régional : 3

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

Fait à Évreux, le 2 mars 2026

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas GRAVELLE



Le Secrétaire de séance

Max RONGRAIS



Date publication : 06/03/2026